

SESSION PLÉNIÈRE DES 19, 20 ET 21 MARS 2025

Vœu de soutien à la proposition de loi visant à renforcer la démographie professionnelle des orthophonistes

Auteurs du vœu : Aymar de Gouvion Saint-Cyr, Aline Guiblin et Florence Abadie

Groupe Union du Centre et de la Droite

Les orthophonistes exercent des missions de prévention et d'évaluation, posent des diagnostics et interviennent auprès de patients dès la naissance et jusqu'à l'âge avancé. Des domaines aussi variés que le maintien de la communication et des fonctions cognitives dans les maladies neuro évolutives, les troubles du neurodéveloppement comme l'autisme ou les troubles des apprentissages, les cancers de la sphère ORL, les aphasies, le bégaiement, la surdité, les difficultés alimentaires chez les nouveaux nés comme chez les personnes âgées sont le cœur de leurs compétences.

Leur champ de compétence est vaste et méconnu, malgré des besoins croissants, en particulier compte tenu du vieillissement de la population mais aussi du dépistage précoce des troubles du neurodéveloppement. L'accès aux soins en orthophonie se dégrade de plus en plus, en raison des départs en retraite, de l'évolution des pratiques et des habitudes, mais aussi des reconversions et des départs anticipés pour cause d'épuisement professionnel ou de la lassitude liée à leurs conditions de travail. 90% des orthophonistes ne sont pas en mesure d'accepter de nouveaux patients, et chaque orthophoniste doit inscrire sur liste d'attente en moyenne 9 patients par semaine.

Le 3 décembre 2024, la députée Agnès Firmin Le Bodo a déposé une proposition de loi visant à renforcer la démographie professionnelle des orthophonistes. Ce texte, cosigné par la majorité des groupes politiques, constitue une voie d'action pérenne et cohérente pour améliorer durablement l'accès aux soins de nos concitoyens, qui nous préoccupe toutes et tous au sein de notre assemblée départementale.

Il est essentiel que cette proposition de loi puisse être adoptée, car elle permettra d'augmenter les capacités en formation initiale d'orthophonie, et de l'accompagner par des solutions de terrain pertinentes, telle que la possibilité d'étendre les contrats d'engagement de service public aux orthophonistes. Le soutien par notre assemblée départementale enverrait un signal important à l'ensemble de nos parlementaires pour l'adoption de cette proposition de loi.

Ainsi, nous formulons le vœu suivant :

Le Conseil Départemental soutient l'adoption de la proposition de loi en cours de procédure législative visant à renforcer la démographie professionnelle des orthophonistes.

Aymar de Gouvion Saint-Cyr



Aline Guiblin



Florence Abadie

